

HP LE NOUVEAU COLOGNOTE

SPÉCIAL ÉLECTIONS MUNICIPALES 23 MARS 2025



ÉCRIVONS
ENSEMBLE
L'AVENIR
DE COLOGNY

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS À VENIR

CONFÉRENCE – ENTRÉE LIBRE
Salle communale de Cologny

Samedi 08 mars 18h30, à l'occasion de la
journée internationale des droits des femmes:
«Me First – Pour un égoïsme au féminin»,
Corinne Maier et Églantine Jamet.

TISSONS DES LIENS ENTRE QUARTIERS

Plateau de Frontenex, café-croissant,
samedi 15 février, 10h-12h, Cologny Parc
9A

Coteau de Cologny, apéritif, mardi 18
février, dès 18h30, Chemin des Pêcheurs 5
Frank-Thomas, café-croissant, samedi 08
mars, 10h-12h, cour intérieure

É

CRIVONS ENSEMBLE L'AVENIR DE COLOGNY

SURPRISE!

Chères Colognotes, Chers Colognotes,

Alors que la législature 2020-2025 touche bientôt à sa fin, revenons sur les réalisations et les défis relevés au cours de ce mandat, marqué dès le début par le contexte tumultueux du COVID-19.

Les élus des Hors Partis de Cologny se distinguent par leur approche indépendante, focalisée exclusivement sur les intérêts des habitants de notre commune. Durant cette législature nous avons ainsi concentré nos efforts sur des priorités essentielles pour Cologny, notamment une gestion mesurée et de qualité de la densification urbanistique, permettant de préserver le charme unique de notre commune, tout en répondant à l'augmentation de sa population.

L'environnement, qui occupe une place centrale dans notre agenda, a fait l'objet de nombreuses initiatives visant à favoriser une transition énergétique et un développement durable. Cologny a ainsi pris des engagements forts dans ce domaine en obtenant les labels « Ville Verte » et « Cité de l'Énergie ».

La sécurité et la tranquillité de nos concitoyens sont également au cœur de nos préoccupations. Lutter contre l'incivilité et l'insécurité de proximité est un défi que nous relevons avec détermination, afin de faire de la qualité de vie une réalité tangible pour chaque habitant.

Parmi nos projets phares, nous avons réussi à améliorer les structures parascolaires afin d'offrir aux enfants un accueil de qualité, mieux adapté aux besoins des familles. Nous sommes également ravis de voir La Maison Colognote, sise dans la Parc des Fours, en voie de concrétisation à l'horizon 2028. Celle-ci deviendra un lieu de rencontre vivant pour des activités multigénérationnelles.

Réaliser ces projets n'aurait pas été possible sans une gestion financière rigoureuse. Nous avons toujours été attentifs à la bonne utili-

sation des ressources communales afin de garantir la pérennité de nos actions tout en répondant aux besoins actuels et futurs de Cologny.

Nous savons que les défis demeurent nombreux et le programme de notre prochaine législature témoigne de nos ambitions partagées. En nous unissant, portés par le dynamisme et la motivation des candidats des Hors Partis pour les élections communales de 2025, nous sommes convaincus que nous pouvons écrire ensemble un prochain chapitre, enthousiaste et prometteur, pour Cologny.

Merci d'avance de votre précieux soutien à nos listes Hors Partis de Cologny au Conseil municipal et au Conseil administratif!



ALEXANDRE BODMER
Président des Hors Partis de Cologny
Conseiller municipal
Candidat HP au Conseil administratif

Contre toute attente, je ne suis pas candidate.

Non par manque de conviction; vous savez combien j'ai adoré faire de la politique communale.

Mais après ma récente séparation, convaincue de devoir consacrer du temps à mes enfants, je me suis mise à l'écart.

Hors Partis « pur sucre », je reste cependant engagée en soutenant pleinement cette magnifique équipe de candidats.

Le temps d'une parenthèse? Personne ne sait de quoi l'avenir sera fait ;-).

Mais nous continuerons à nous voir dans Cologny, c'est certain.

SARAH MEYLAN FAVRE
Conseillère municipale 2011-2024



H

ORS PARTIS DE COLOGNY

DE JEAN MEYLAN À AUJOURD'HUI – L'HISTOIRE D'UN
MOUVEMENT AU-DELÀ DES ÉTIQUETTES POLITIQUES

Le dimanche 28 avril 1963, Jean Meylan, accompagné de cinq colistiers, se présentait aux élections municipales de Cologny sous une liste intitulée «Hors Parti». Ils seront élus sous cette bannière, lui-même ainsi que Henri Masset. Pour comprendre les raisons qui ont poussé Jean Meylan à créer cette liste «Hors Parti» cette année-là, il faut remonter quelques semaines plus tôt...

Jean Meylan était alors élu au Conseil municipal depuis 1951, soit depuis trois législatures, sous l'étiquette du parti Radical. Cependant, son éviction de la liste, en 1963, serait due au fait qu'il était agriculteur, une profession qui ne correspondait pas (ou plus) à l'image que voulait se donner le parti. Sarah, sa petite-fille, précise qu'il a appris cette décision «par une indiscretion». Sans cela, il aurait été tout simplement «oublié» sur la liste Radical, sans avoir le temps de trouver une alternative.

Au lieu de disparaître de la scène politique, Jean Meylan décida de créer sa propre liste, poussé par des concitoyens sûrs de ses valeurs.

Sur le bulletin de vote, pour expliquer les raisons de cette décision, on pouvait lire :

«Ne voulant pas faire de politique, nous avons été, de par les circonstances actuelles dans la commune, conduits à établir une liste Hors Parti en vue de faciliter ceux et celles qui désirent exercer leurs droits de citoyens et citoyennes en toute liberté, afin d'aller élire un Conseil municipal représentant l'ensemble des habitants de notre chère commune de Cologny.»

Il effectuera ensuite cinq autres mandats sous les couleurs des Hors Parti, jusqu'en 1982.

Depuis, cette idée a fait son chemin. Les Hors Partis, bien qu'au pluriel aujourd'hui, ont conservé cette conviction : *«Il n'est pas nécessaire de faire de la politique pour gérer une commune.»* Depuis plus de 60 ans, des émules de Jean Meylan se sont succédé aux postes de Conseillers municipaux, sans jamais quitter ce Conseil municipal de Cologny.

En tant que Hors Partis, Pierre-Yves Gerber fut le premier Conseiller administratif élu en 1987 et maire en 1989. Roger Meylan, fils de Jean, fut Conseiller municipal de 1983 à 1999 puis Conseiller administratif, durant trois mandats, de 1999 à 2011. Cristiana Juge, quant à elle, fut la première femme élue en tant que Conseillère administrative à Cologny, de 2011 à 2020. Pour la petite histoire, la petite-fille de Jean et fille de Roger, Sarah Meylan Favre leur succéda au Conseil municipal de 2011 à 2024.

Pour les élections municipales et administratives de 2025, ce sont les dignes successeurs de Jean Meylan qui se présentent. Qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, entrepreneurs, salariés, financiers, retraités, médecins ou avocats, ils se retrouvent sur la liste Hors Partis de Cologny pour «représenter les habitants de notre chère commune de Cologny», dans toute leur diversité.



PASCAL HORNING
Maire
Candidat HP au Conseil
administratif

Bulletin de vote
du 28 avril 1963

Place pour coller l'estampille

3 Election du Conseil municipal
COMMUNE DE COLOGNY

LISTE HORS PARTI

Noms et prénoms	Noms et prénoms
1 Meylan Jean Agric. Conseiller municipal	9
2 Forestier Roger Jardinier Ville de Genève	10
3 Gerber René Jardinier	11
4 Masset Henri Artisan	12
5 Metzger John Juriste	13
6 Schlaepi Dora Ménagère	14
7	15
8	16
	17

Aux Electeurs et Electrices de Cologny

Ne voulant pas faire de politique, nous avons été, de par les circonstances actuelles dans la commune, conduits à établir une liste Hors Parti en vue de faciliter ceux et celles qui désirent exercer leurs droits de citoyens et citoyennes en toute liberté, afin d'élire un Conseil municipal représentant l'ensemble des habitants de notre chère commune de Cologny.

Pour cela faites confiance à la liste Hors Parti

Jours et heures du scrutin à la salle
communale :

Le vendredi 26 avril 1963 de 19 h. 30 à 21 h.
et le dimanche 28 avril 1963 de 10 à 12 h.

Le responsable : Léon Vuffray,
Clos du Molan 12, Cologny

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR LES SENIORS DE COLOGNY

Au cours de la dernière législature, les Hors Partis de Cologny ont travaillé avec détermination pour renforcer la Maison Colognote, en mettant l'accent sur le soutien à la jeunesse tout en préparant des projets pour répondre aux besoins des seniors.

Cette démarche s'inscrit dans une réalité démographique importante: à l'instar du reste de la Suisse, le canton de Genève voit sa population vieillir. D'ici 2043, les personnes âgées de 65 ans et plus pourraient représenter 25 à 30 % de la population, avec une forte augmentation des plus de 80 ans, souvent appelés le «4^e âge». Cette évolution impose de repenser les politiques publiques pour garantir un vieillissement serein et digne.

DES BESOINS EN MUTATION

Le vieillissement démographique soulève des défis majeurs en termes de santé, de logement, d'inclusion sociale et de qualité de vie. Les seniors, notamment ceux du 4^e âge, nécessitent des solutions adaptées pour préserver leur autonomie et leur bien-être.

À Genève, le développement des services de soins à domicile a permis de privilégier le maintien à domicile, une option souvent préférée pour des raisons éthiques et économiques. Lorsque les capacités physiques d'une personne diminuent, le logement devient un pilier central de son autonomie. Comme l'explique C. Ruegger, expert en habitat: «L'adéquation du logement est essentielle pour maintenir l'autonomie des personnes âgées et donc leur dignité». Ainsi, la création de logements adaptés n'est pas seulement une nécessité pratique, mais une priorité qui doit s'inscrire dans une politique globale dédiée au bien-être des seniors.

VIEILLIR CHEZ SOI: ENTRE DÉSIR ET NÉCESSITÉ

Pour favoriser le maintien à domicile, plusieurs piliers doivent être en place:



- 1. Accessibilité:** un logement adapté doit être dépourvu de barrières architecturales pour faciliter la mobilité.
- 2. Viabilité économique:** les logements doivent rester financièrement accessibles, notamment pour les seniors aux revenus modestes.
- 3. Lien social:** les logements doivent être connectés à la vie de quartier, permettant des interactions et une intégration sociale.
- 4. Évolutivité des prestations:** des services tels que l'aide à domicile ou des systèmes d'alarme doivent être facilement accessibles pour répondre aux besoins changeants.

LES LOGEMENTS PROTÉGÉS: UNE SOLUTION CLÉ

Les logements protégés représentent une alternative idéale pour répondre à ces défis. Ils offrent:

- **Des espaces** sans barrières architecturales.
- **Des zones communes** pour favoriser les échanges sociaux.
- **Des prestations sécuritaires**, comme des systèmes d'alarme ou un encadrement social 24h/24.

En permettant aux seniors de vivre de manière autonome tout en offrant un cadre sécurisé, ces habitats retardent l'entrée en EMS et favorisent une meilleure qualité de vie.

UN ENJEU DE POLITIQUE PUBLIQUE

Pour répondre à ces besoins, il est essentiel de:

- Développer des habitats adaptés, en capitalisant sur les initiatives existantes comme les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).
- Promouvoir des infrastructures de soins modernes et accessibles.
- Renforcer la collaboration entre acteurs publics et privés pour garantir des solutions viables et inclusives.

Cette approche ne se limite pas à une réponse fonctionnelle: elle incarne un engagement moral envers une génération qui a joué un rôle-clé dans la construction de notre société et qui mérite de continuer à y contribuer activement.

CONSTRUIRE UN AVENIR POUR TOUS

À Cologny, nous souhaitons bâtir une commune où vieillir rime avec bien-être, sécurité et participation active. Ce défi représente une opportunité de créer un cadre de vie digne et respectueux des aspirations de nos aînés, tout en renforçant les liens entre les générations.

Un engagement politique fort pour un vieillissement digne: construisons ensemble un Cologny solidaire, inclusif et respectueux.



CATHY CHAPPUIS MAROTTA
Conseillère municipale
Candidate HP au Conseil municipal



COLOGNY ET SES QUARTIERS

CONNECTONS-NOUS POUR DE BON!

À une époque où même nos frigos peuvent nous envoyer des notifications (si, si, ça existe!), pourquoi ne pas faire un pas vers une communication qui parle vraiment aux habitants de notre commune? À Cologny, de nombreux événements sont organisés chaque année: des marchés, des festivals, des activités sportives... Pourtant, bien des Colognotes n'en entendent jamais parler. Pourquoi? Parce que la communication passe encore trop souvent à côté des habitudes de nos résidents.

Le seul moyen de se tenir informé est aujourd'hui la newsletter de la commune, souvent noyée dans la marée de nos courriels quotidiens. Alors, si plus de 80 % d'entre nous consultent leur téléphone pour s'informer, pourquoi ne pas utiliser ce super-pouvoir du smartphone pour dynamiser les échanges entre la commune et ses quartiers? Imaginez une application dédiée à Cologny, bien plus pratique qu'un site internet classique, qui nous envoie directement des notifications lorsqu'un événement se prépare, une nouvelle activité s'organise ou qu'une info pratique arrive. Fini de devoir fouiller pour savoir ce qu'il se passe: l'info viendrait à nous!

Cette communication fluide et accessible permettrait non seulement de rassembler les quartiers, mais aussi de tisser des liens plus forts entre tous les habitants. Car finalement, à Cologny, il se passe beaucoup de choses! Encore faut-il le savoir.

Mais l'idée de se connecter ne s'arrête pas là. Nous rêvons également d'un lieu physique, au centre de Cologny, qui permettrait de renforcer ces liens. Un café, par exemple, qui serait un véritable lieu de rencontre pour toutes les générations. Un endroit chaleureux qui accueillerait les petits comme les grands, où chacun pourrait trouver sa place. Imaginez un espace convivial, où l'on pourrait travailler en télétravail, boire un café entre amis ou tout simplement mettre les

pieds sous la table pour déguster un bon latte et un petit déjeuner. Ce serait un lieu qui respire la convivialité, avec une ambiance «barista»: des tables en bois clair, des lumières douces, des canapés confortables, et l'odeur du café fraîchement moulu qui flotte dans l'air. Un endroit qui deviendrait le cœur battant de notre village, vivant, accueillant, et ouvert à tous.

Dans le programme des Hors Partis, l'une de nos priorités est de moderniser la communication entre la commune et ses quartiers, tout en créant des espaces de rencontre où les habitants peuvent véritablement se connecter. Les Hors Partis porteront ce projet pour que notre commune vive enfin au rythme d'une communication 2.0, bien ancrée dans notre ère digitale, mais aussi pour qu'elle se dote de lieux de rassemblement chaleureux et inclusifs. C'est le moment de nous connecter, et pour de bon, que ce soit par le numérique ou autour d'un bon café!



JUANA MASTRANGELO
Candidate HP au Conseil municipal



A CULTURE ET LE SPORT COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL

CONTOURS D'UN PROJET
AMBITIEUX

La commune de Cologny est riche en institutions culturelles de qualité : la Fondation Martin Bodmer, le Centre Culturel du Manoir, le Théâtre Le Crève-Cœur, sans oublier notre bibliothèque. Ces lieux incarnent une véritable diversité d'activités, allant des arts vivants aux beaux-arts et à la bibliophilie, faisant de notre commune un lieu de culture.

Mais pourquoi ne pas rêver d'aller encore plus loin et promouvoir la culture et le sport comme vecteur de lien social ? Pourquoi ne pas envisager la création d'un poste de responsable pour la culture, les événements et le sport qui aurait pour mission d'organiser et soutenir des manifestations, des cycles de concerts ou de conférences, des compétitions sportives et d'autres événements attrayants.

L'objectif serait de favoriser l'engagement des citoyens, qu'ils soient jeunes, adultes ou seniors, en tissant ainsi des liens entre tous les quartiers de Cologny.

En réunissant les différents acteurs culturels et sportifs de la commune, cette personne permettrait de créer les synergies propices à l'émergence d'activités enrichissantes pour tous. Il ne s'agirait pas seulement d'offrir des spectacles ou des événements, mais de créer un véritable cadre dynamique où chacun pourrait s'impliquer, sortir, bouger et se cultiver dans une ambiance de convivialité.

Soyons ambitieux et déterminés à faire de Cologny une commune qui vit et s'épanouit, car, comme le disait Pierre Bourdieu, la culture est « ce qui reste quand on a tout oublié ».

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre.



ISABELLE PAYOT WUNDERLI
Candidate HP au Conseil municipal



A MOBILITÉ À COLOGNY

DES DÉFIS À RELEVER POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Cologny se distingue par sa diversité et son étendue, avec des quartiers variés et des écosystèmes naturels qui s'étirent sur près de 4 kilomètres. Mais cette singularité s'accompagne d'un défi majeur : assurer une mobilité fluide et adaptée aux besoins des habitants. De nombreux résidents soulignent les difficultés qu'ils rencontrent pour se déplacer efficacement entre les différents secteurs de la commune, mettant en lumière des lacunes dans les solutions actuelles.

DES SOLUTIONS EXISTANTES, MAIS INSUFFISANTES

Sur le plan de la mobilité douce, les infrastructures actuelles restent inadaptées. Les chemins cyclables, par exemple, ne garantissent pas une sécurité optimale, notamment sur les trajets scolaires. Les parents équipés de vélos cargos sur la route de Vandoeuvres ou le chemin de Grange-Canal en pâtissent particulièrement. Bien que l'idée d'un «vélobus», inspiré du pédibus, ait été évoquée, elle reste difficilement réalisable sur des itinéraires jugés trop dangereux. De leur côté, les trajets à pied sont souvent trop longs pour être une option viable au quotidien, en particulier pour les familles et les seniors. Les transports publics, essentiels pour relier les quartiers, montrent également leurs limites. Actuellement, les lignes de bus traversent la commune uniquement dans sa longueur, sans itinéraires transversaux pour relier efficacement des secteurs comme Flaquets/Prés-de-la-Gradelle et le centre du village, ou encore Môlan et Genève-Plage. De plus, la faible fréquence des bus et les retards fréquents dus à des chantiers compliquent davantage les déplacements, même pour des trajets planifiés, comme ceux des élèves.

QUAND LA MOBILITÉ FREINE LE LIEN SOCIAL

L'absence de solutions de transport sûres et adaptées représente une barrière pour toutes les générations.

- **Les seniors**, souvent dépendants des transports publics, peinent à se rendre de manière autonome aux événements sociaux, culturels ou aux services communaux, ce qui peut aggraver leur isolement.
- **Les jeunes** rencontrent des obstacles similaires pour accéder aux activités périscolaires, aux lieux de loisirs ou aux rencontres sociales, ce qui freine leur autonomie et leur intégration dans la dynamique locale.
- **Les adultes actifs** subissent également ces limites, que ce soit pour accompagner leurs enfants ou pour accéder eux-mêmes aux services et activités organisés au centre du village.



Ce problème de mobilité intra-communale touche toutes les générations. Une solution durable ne se limiterait pas à offrir un moyen de transport : elle renforcerait aussi les liens sociaux et redonnerait à chaque habitant le sentiment d'appartenance à la communauté.

UNE SOLUTION : UNE NAVETTE INTRA-COMMUNALE

Pour répondre à ces défis, la mise en place d'une navette intra-communale se présente comme une solution simple, pratique et inclusive. Cette navette pourrait desservir tous les quartiers, y compris ceux aujourd'hui mal connectés au réseau de transports publics. Elle permettrait de relier directement les points essentiels de la commune : écoles, commerces, équipements sportifs et lieux culturels. Accessible à tous – enfants, parents, seniors –, cette navette réduirait la dépendance à la voiture individuelle, fluidifierait la circulation et contribuerait à diminuer l'empreinte écologique de Cologny. En facilitant les déplacements, cette navette deviendrait un véritable moteur pour une commune plus connectée, durable et solidaire. Elle renforcerait les liens sociaux en permettant à chacun, quel que soit son âge, de participer pleinement à la vie locale.

Cologny pourrait ainsi devenir un modèle de mobilité inclusive, où chaque habitant trouve sa place dans une communauté plus proche et plus unie.



SHIREEN HEINZMANN
Candidate HP au
Conseil municipal



MÉLANIE KORCHI MALHAMÉ
Candidate HP au
Conseil municipal



solstis
Donner au monde
l'énergie d'être durable

Lauréat 2024
Trophée SIG de la
Transition énergétique

éco21 SIG

**Votre expert
photovoltaïque
depuis 1996**

**Économie, durabilité,
indépendance !**

Solstis SA
info@solstis.ch



**PRIX SOLAIRE
SUISSE**
Rémunéré en :
2006 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012
2014 | 2018 | 2019 | 2020 | 2022

Canton de Vaud

Rue de Sébeillon 9b
1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Canton de Neuchâtel

Rue du Parc 102
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 323 03 50

Canton de Genève

Route de Saint Julien 296
1258 Perly
T +41 22 786 37 00

Canton de Fribourg

Rue de l'Etang 8
1630 Bulle
T +41 26 912 33 31

www.solstis.ch

Solstis sur les réseaux sociaux  



**BOAT
CLUB
GENÈVE**

DEPUIS 1992 PORT DES EAUX VIVES

LOCATION DE BATEAUX
Un simple clic et vous disposez d'une flotte
de bateaux VR6 (9 places) qui peuvent être
réservés au gré de vos envies et disponibilité.

NOS SOLUTIONS POUR NAVIGUER SUR LE LEMAN

PERMIS - Ecole Boat-club depuis 1992.
Un enseignement pratique est dispensé par des professionnels
hautement qualifiés ayant pour objectif de vous accompagner à obtenir
votre permis. Les cours ont lieu tous les jours au Port des Eaux-vives.




GPA

Société suisse de sécurité
Protection Surveillance Intervention



IVRE À COLOGNY EN TOUTE SÉRÉNITÉ

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA SÉCURITÉ

Ces derniers jours, lorsque le soleil perce enfin le stratus hivernal, se promener dans notre commune reste une joie simple: une symphonie de couleurs et de contrastes entre la nature endormie et les montagnes enneigées à l'horizon. Que du bonheur en somme... sauf que le retour chez soi peut parfois rimer avec voleur!

Les communes de la rive gauche sont depuis longtemps des cibles privilégiées pour des visiteurs indésirables, et ce, à nos dépens. Ce thème de la sécurité devient dès lors celui de l'insécurité. Les Hors-Partis de Cologny (HP) portent une attention particulière à ce sujet et agissent depuis toujours, au sein du Conseil administratif et municipal, pour que tous les moyens nécessaires soient mobilisés au service des citoyens. En octobre dernier, les HP ont également organisé une conférence avec la lieutenant Aline Dard, responsable de la communication en prévention de la police cantonale de Genève et le caporal Christophe Fortis, du corps de la police cantonale genevoise. Cette présentation a permis de discuter des questions de sécurité et de prévention sous toutes leurs formes devant une salle communale bien remplie.

Le constat est sans équivoque: les vols augmentent. En premier lieu, il s'agit des cambriolages en l'absence des occupants. La commune recommande depuis longtemps de laisser un signe de présence chez soi (comme des lumières allumées) et de s'assurer que les gestes de sécurité de base sont appliqués. La police a confirmé que ces précautions ont un effet dissuasif. Elle encourage également à établir des relations de bon voisinage, notamment en informant vos voisins de vos absences et en leur demandant de relever votre boîte aux lettres quotidiennement.

Par ailleurs, cette année a connu une recrudescence des escroqueries ciblant les personnes seules et les seniors. De faux policiers ou livreurs se présentent à la porte, prétendant informer la population ou livrer un colis. Les règles sont simples: restez prudent, ne laissez pas entrer un inconnu et vérifiez leur identité auprès de l'entreprise ou directement avec la police.

Dans leur programme, les HP soutiennent plusieurs initiatives pour renforcer la sécurité:

- **Intensifier** les patrouilles de la police municipale et de la société privée mandatée par la commune
- **Augmenter** le nombre d'agents de sécurité privés

- **Renforcer** le réseau de vidéosurveillance récemment perfectionné
- **Organiser** des séances de sensibilisation annuelles

Ces séances de sensibilisation auront pour but d'informer les habitants sur toutes les thématiques de sécurité, secteur par secteur, incluant un volet dédié à la cybersécurité.

L'objectif est clair: rapprocher et sécuriser les Colognotes par l'information et la prévention, car la sécurité est un enjeu collectif. Qu'il s'agisse de rester chez soi ou de profiter d'une balade, tout doit pouvoir se faire sans mauvaise surprise.

Les HP agissent pour améliorer la sécurité partout et pour tous à Cologny.



ALESSANDRA BROVELLI
Candidate HP au Conseil municipal



PASCAL DE FELICE
Candidat HP au Conseil municipal





RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les Hors-Partis sont présents au Conseil municipal depuis plus de 60 ans. Ils représentent l'âme et l'histoire de la Commune. On note une constante progression du nombre de nos élus HP depuis plus de 20 ans puisque nous sommes passés de 5 sièges en 2003 à 9 sièges aujourd'hui. Les raisons principales de cette progression sont l'application d'un principe simple: dans un contexte où les clivages idéologiques freinent les avancées, notre groupe Hors Partis incarne une démarche résolument tournée vers l'intérêt général. Lorsqu'il s'agit de construire une école, de proposer des événements culturels, d'organiser la sécurité de nos concitoyens, de contrôler notre urbanisme et nos finances, ou de mettre à disposition des Colognotes des jardins potagers, point besoin de faire de la politique partisane. Il s'agit de bon sens, sans arrière-pensée idéologique ou dogmatique, sans ambitions politiques personnelles.

Et nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi, puisque sur les 137 élus actuellement aux exécutifs genevois, 83 sont inscrits sur des listes d'ententes communales hors partis (soit donc plus de 60%).

L'Association des Communes Genevoises (ACG), dont les uniques membres sont la totalité des 45 communes genevoises, a pour mission première de défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes auprès du Canton. Grâce à notre position, nous avons créé des relais inter-communaux forts et primordiaux au sein de l'ACG. L'actuelle présidente de l'ACG, Karine Bruchez, Maire d'Hermance, qu'on peut qualifier de "Maire des maires" est d'ailleurs elle-même élue en tant que hors parti sur sa commune et à la Présidence de l'ACG.

Privilégiez donc le bon sens et la proximité plutôt que l'étiquette politique, votez la liste 1 avec Pascal Hornung et Alexandre Bodmer au Conseil administratif.

PASCAL
HORNING



MAIRE

Dicastères:

Culture, Environnement-agriculture-énergie, Social, Urbanisme-développement

1963, MARIÉ, 1 ENFANT, CHEF D'ENTREPRISE

Activités:

Chef d'entreprise, administrateur de sociétés. Président de l'Association du Centre Culturel du Manoir de Cologny Membre du Comité du Théâtre Le Crève-Coeur et du Conseil de fondation de la Fondation Martin Bodmer. Président des Hors Partis de Cologny de 2018 à 2022. Conseiller municipal de 2015 à 2020. Président du Conseil municipal de 2018 à 2019. Conseiller administratif depuis 2020, Maire de 2021 à 2022 puis de 2024 à 2025.

Priorités:

Le développement de la commune doit être dynamique et financièrement contrôlé; les actions environnementales entreprises entre 2020 et 2025 doivent être poursuivies; les offres culturelles, sociales et sportives doivent être soutenues.

Intérêts:

Constructions, Culture, Environnement, Sport, Urbanisme, Social

CENTRE DU VILLAGE

ALEXANDRE
BODMER



CONSEILLER MUNICIPAL

Commissions:

Urbanisme-développement (Président)
Constructions, Environnement-agriculture énergie, Finances, Social

1968, MARIÉ, 2 ENFANTS, MÉDECIN ONCOLOGUE

Activités:

Médecin oncologue à l'Hôpital de la Tour et médecin consultant aux Hôpitaux Universitaires de Genève. Membre du Comité médical de la Fondation Otium. Membre du Conseil de fondation de la Fondation Martin Bodmer. Président des Hors Partis de Cologny depuis 2023. Conseiller municipal depuis 2020. Vice-Président du Conseil municipal 2024 à 2025

Priorités:

Promouvoir un développement durable à Cologny en soutenant une efficacité économique, en encourageant une responsabilité environnementale et une solidarité sociale. Un engagement pour que notre commune soit un lieu de vie harmonieux, respectueux et inclusif pour toutes et tous.

Intérêts:

Constructions, Environnement, Social, Urbanisme

TULETTE, MÔLAN, PLATEAU DE FRONTENEX, FRANK-THOMAS



GEORGE
ARENDRUP

CONSEILLER MUNICIPAL

Commissions:

Culture, Entretien des bâtiments, Sports, Urbanisme-développement

1957, MARIÉ, 3 ENFANTS, AVOCAT INDÉPENDANT, SPÉCIALISÉ EN DROIT BANCAIRE ET COMMERCIAL, DROIT DES PERSONNES MORALES

Activités:

Membre de l'Ordre des avocats de Genève. Membre et ancien président du Club Nautique de la Baie de Corsier et moniteur de voile bénévole. Vice-Président des Hors Partis de Cologny depuis 2022. Conseiller municipal depuis 2023.

Priorités:

Être au service et à l'écoute de la population colognote et défendre ses intérêts et ceux de la commune. Promouvoir et encourager les contacts de proximité. Être au plus près des préoccupations des habitants avec une attention particulière pour le bien vivre ensemble, la sécurité et l'environnement.

Intérêts:

Culture, Sécurité, Sport, Urbanisme

COTEAU DE COLOGNY, BELOTTE



CATHY
CHAPPUIS
MAROTTA

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Commissions:

Social (Présidente), Communication-information-manifestations, Ecoles, Sécurité

1969, MARIÉE, 2 ENFANTS RESPONSABLE D'ÉQUIPE DE SOINS

Activités:

Responsable d'équipe de soins au département d'oncologie des Hôpitaux Universitaires de Genève. Conseillère municipale depuis 2015.

Priorités:

Encourager une politique sociale de proximité qui répond aux besoins des habitant(e)s sans différence d'âge ou d'origine, qui promeut le bien-vivre collectif et la santé, qui favorise la mixité intergénérationnelle et qui développe les infrastructures répondant aux enjeux sociétaux.

Intérêts:

Culture, Manifestations, Sécurité, Social

PLANTA, HAUTS-CRÊTS, FALQUETS, DAVID-MUNIER, BUCLINES



CATHERINE
CORTTHAY

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Commissions:

Communication-information-manifestations, Ecoles, Environnement-agriculture-énergie, Routes-espaces publics

1960, MARIÉE, 3 ENFANTS, RETRAITÉE DU POSTE DE SECRÉTAIRE DANS UN CYCLE D'ORIENTATION

Activités:

Retraîtée depuis 2023. Ancienne formatrice de maturité professionnelle et d'apprentis. Enseignement du ski et entraînement avec les enfants colognotes pour la course de l'Escalade. Bénévole dans différentes paroisses. Accompagnante spirituelle en milieu hospitalier. Conseillère municipale depuis 2024

Priorités:

Apporter des idées et soutenir des projets à caractère social, d'entraide et sportif. Être à l'écoute de toutes les générations pour le bien vivre ensemble dans notre belle commune de Cologny.

Intérêts:

Ecoles, Social, Sports, Urbanisme

CENTRE DU VILLAGE



JÉRÔME
METRAL

CONSEILLER MUNICIPAL

Commissions:

Constructions (Président), Ecoles (ancien Président), Entretien des bâtiments, Routes-espaces publics

1972, MARIÉ, 3 ENFANTS, DIRECTEUR D'UN CYCLE D'ORIENTATION

Activités:

Président du Comité de l'Association des Directeurs du Secondaire I. Vice-Président des Hors Partis de Cologny depuis 2023. Membre de l'association des intérêts de la Belotte. Conseiller municipal depuis 2020.

Priorités:

Favoriser la collaboration, l'écoute et le dialogue entre tous les acteurs communaux. Assurer la transparence de l'action politique. Soutenir des projets innovants dans le domaine de l'éducation et de la formation. Conserver la richesse du patrimoine architectural et investir dans des infrastructures répondant aux besoins des communiens. Assurer la sécurité en combattant les incivilités et les nuisances sonores.

Intérêts:

Écoles, Constructions, Routes, Sécurité

COTEAU DE COLOGNY, BELOTTE



**WANDA
SALÈS
ROZMUSKI**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Commissions:

Culture (Vice-Présidente),
Finances (Vice-Présidente),
Sports (Vice-Présidente),
Communication-information-
manifestations, Urbanisme-
développement

1962, MARIÉE, 2 ENFANTS, EXPERT - RÉVISEUR AGRÉÉ, DIRECTRICE D'UNE FIDUCIAIRE

Activités:

Membres de plusieurs associa-
tions professionnelles actives
dans la promotion et la défense
des entreprises, et dans le soutien
et l'avancement des femmes
professionnelles. Conseillère
municipale depuis 2018.

Priorités:

Favoriser les liens entre les
divers quartiers de la commune
à travers des activités culturelles
et sportives. Développer des
infrastructures adaptées pour les
seniors, renforcer leur protection.
Appliquer le concept de la courte
distance dans l'aménagement
territorial. Soutenir les initiatives
et les lois visant une fiscalité non
confiscatoire, favorable à l'écono-
mie et à l'attractivité du canton et
de la commune.

Intérêts:

Culture, Finances, Sports,
Urbanisme

**TULETTE, MÔLAN,
PLATEAU DE FRONTENEX,
FRANK-THOMAS**



**ALESSANDRA
BROVELLI
NGALANI**

1978, MARIÉE, 1 ENFANT, ANALYSTE ET COORDINATRICE OPÉRATIONS DE SECOURS

Activités:

Membre du Comité de
l'Association du Restaurant
Scolaire Florissant-Malagnou
depuis 2020 et Membre du
Comité de l'Association des
Parents de Pré-Picot depuis
2021. Secrétaire adjointe des
Hors Partis de Cologny de
2016 à 2022.

Priorités:

Écouter attentivement les
habitants de Cologny pour
trouver des solutions aux
problèmes, également dans les
quartiers périphériques; prépa-
rer la population et adapter les
infrastructures communales à
affronter l'avenir, tout en veillant
à bien informer, soutenir et
favoriser l'unité des résidents.

Intérêts:

Routes, Sécurité, Urbanisme

**TULETTE, MÔLAN,
PLATEAU DE FRONTENEX,
FRANK-THOMAS**



**NICOLAS
DIDISHEIM**

1961, MARIÉ, 2 ENFANTS, AVOCAT INDÉPENDANT DANS LES DOMAINES BANCAIRE, FINANCIER ET CLIENTÈLE PRIVÉE

Activités:

Membre de l'Ordre des avocats
de Genève. Membre du conseil
de diverses associations et
fondations caritatives. Membre
du comité de l'association des
intérêts de la Belotte. Sportif
amateur principalement sur le lac
et sur la neige.

Priorités:

Agir sans parti pris, pour un
développement raisonné et
fiscalement responsable de la
commune, en anticipant les défis
climatiques et les bouleverse-
ments de la technologie.

Intérêts:

Constructions, Finances,
Urbanisme

**COTEAU DE COLOGNY,
BELOTTE**



**PASCAL
DE FÉLICE**

1965, MARIÉ, 3 ENFANTS, SPÉCIALISTE EN NÉGOCE INTERNATIONAL

Activités:

Longue carrière dans le négoce
international et dans le secteur
bancaire, avec des postes à
haute responsabilité (membre
de direction, chef d'équipes).
Retraité depuis décembre 2023.
Actif pour l'Eglise Protestante de
Genève en tant que responsable
financier en paroisse depuis
1998. Membre d'Episol, épicerie
solidaire chênnoise.

Priorités:

Être au service et à l'écoute
des Colognotes, afin de mainte-
nir la qualité de vie au sein de
la commune, favoriser le vivre
ensemble intergénérationnel,
défendre une politique financière
et fiscale favorable à la popula-
tion et aux entreprises commu-
nales.

Intérêts:

Environnement, Finances,
Routes, Sécurité

**TULETTE, MÔLAN,
PLATEAU DE FRONTENEX,
FRANK-THOMAS**



**ISABELLE
GANZ**

**1961, MARIÉE, 2 ENFANTS,
ENSEIGNANTE**

Activités:

Enseignante à l'école de Cologny. Retraitee depuis la rentrée 2024. Membre active du comité de la Bibliothèque de Cologny. Bénévole dans différentes associations.

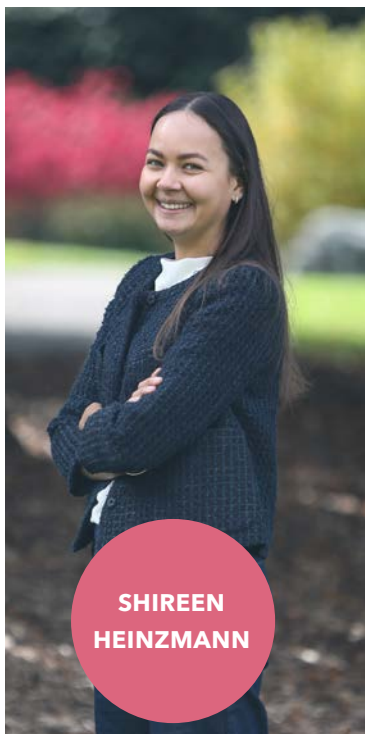
Priorités:

Cultiver les liens intergénérationnels par l'éducation, le sport et l'ouverture au monde pour perpétuer le vivre ensemble à Cologny.

Intérêts:

Culture, Ecoles, Environnement, Sports

CENTRE DU VILLAGE



**SHIREEN
HEINZMANN**

**1998, EN COUPLE,
COORDINATRICE
D'ÉVÈNEMENTS**

Activités:

Bachelor en Management International. Active au Centre Sportif de Cologny depuis 2017.

Priorités:

Renforcer les liens, développer l'offre sportive, promouvoir la culture et organiser des événements: autant d'engagements concrets pour dynamiser notre commune et rassembler les habitants autour d'un projet commun.

Intérêts:

Culture, Manifestation, Sports

**TULETTE, MÔLAN,
PLATEAU DE FRONTENEX,
FRANK-THOMAS**



**CÉDRIC
HENTSCH**

**1991, MARIÉ, 2 ENFANTS,
RESPONSABLE SERVICE
RECHERCHE &
DÉVELOPPEMENT
CHRONOMÉTRIE**

Activités:

Responsable Chronométrie en Recherche & Développement dans une maison horlogère genevoise. Passionné de technologie. Sports nautiques et alpinisme.

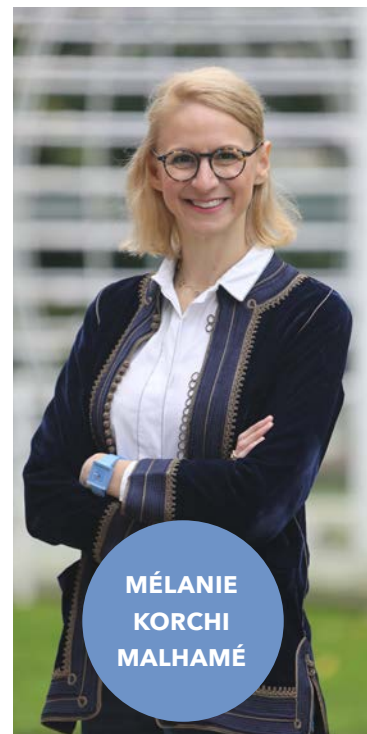
Priorités:

Moderniser les infrastructures et les services publics, tout en préservant le cadre de vie de la commune. Assurer le bien-vivre des habitants et la prospérité du village, par la mise en application des initiatives locales et en développant le tissu social.

Intérêts:

Routes, Sécurité, Urbanisme

**COTEAU DE COLOGNY,
BELOTTE**



**MÉLANIE
KORCHI
MALHAMÉ**

**1984, MARIÉE, 1 ENFANT
ENTREPRENEURE ET
CONSULTANTE**

Activités:

Formée en management, avec dix ans d'expérience dans de grands groupes, désormais consultante pour PME & entrepreneure engagée pour une alimentation saine et durable. Soutien actif de l'Association du Potager de Cologny. Membre d'un réseau de femmes entrepreneures et bénévole auprès de jeunes mamans.

Priorités:

Promouvoir une commune plus sûre et unie en mettant l'accent sur la sécurité routière, une mobilité fluide, et le bien-être des enfants en les sensibilisant à leur santé, l'environnement, et les relations intergénérationnelles.

Intérêts:

Culture, Ecoles, Routes, Sécurité

**TULETTE, MÔLAN,
PLATEAU DE FRONTENEX,
FRANK-THOMAS**



**JUANA
MASTRANGELO**

**1980, EN COUPLE, 3 ENFANTS,
ENTREPRENEURE ET
CONSULTANTE**

Activités:

Entrepreneure, créatrice d'une plateforme dédiée aux activités pour enfants. Membre du comité de la section genevoise de la Fédération Suisse des Entreprises, du Comité de l'Association des Parents d'élèves de l'école de Pré- Picot, du Comité de l'association de restaurant scolaire Flomal, et d'un réseau d'entrepreneures femmes.

Priorités:

Encourager le vivre-ensemble par des initiatives collaboratives et des outils technologiques modernes. Créer des connexions efficaces entre citoyens et autorités pour renforcer les échanges, et proposer aux familles des solutions adaptées à leurs besoins pour équilibrer vie professionnelle et vie familiale.

Intérêts:

Ecoles, Environnement, Social, Urbanisme

**TULETTE, MÔLAN,
PLATEAU DE FRONTENEX,
FRANK-THOMAS**



**ALEXIS
PAHNKE**

**1991, EN COUPLE,
AVOCAT INDÉPENDANT,
SPÉCIALISÉ EN DROIT
BANCAIRE ET COMMERCIAL,
DROIT DES PERSONNES
MORALES**

Activités:

Membre de l'Ordre des avocats de Genève et de la Fédération suisse des avocats. Membre de la Fondation pour le droit de l'art. Membre de la Fédération des entreprises romandes.

Priorités:

Respecter la volonté des habitants en soutenant un développement qualitatif et mesuré de la Commune. Garantir la sécurité par des mesures concrètes. Promouvoir le bien-être par le sport et la culture. Favoriser la consommation locale en priorisant le terroir genevois.

Intérêts:

Culture, Environnement, Sécurité, Sports

CENTRE DU VILLAGE



**ISABELLE
PAYOT
WUNDERLI**

**1970, MARIÉE, 2 ENFANTS,
HISTORIENNE DE L'ART**

Activités:

Cheffe de projets culturels et scientifiques au Musée Ariana. Commissaire d'expositions. Conseillère municipale de 2009 à 2011.

Priorités:

Promouvoir les liens entre les habitants de la commune au travers d'actions culturelles et sociales. Être attentive au bien-être des Colognotes de tous âges. Servir les intérêts des habitants ; être force de propositions créatives.

Intérêts:

Culture, Environnement, Social

CENTRE DU VILLAGE



**JAMILA
DRIF
PRADÈRE**

**1965, DIVORCÉE, 1 ENFANT,
RESPONSABLE DANS
UNE BANQUE PRIVÉE -
EXPERTE DANS LE
DOMAINE FINANCIER
ET FISCAL**

Activités:

Management - Conseil Financier et Patrimonial à une clientèle privée. Présidente du Career Women's Forum de 2022 à 2024. Responsable de l'Advisory Board du Career Women's Forum.

Priorités:

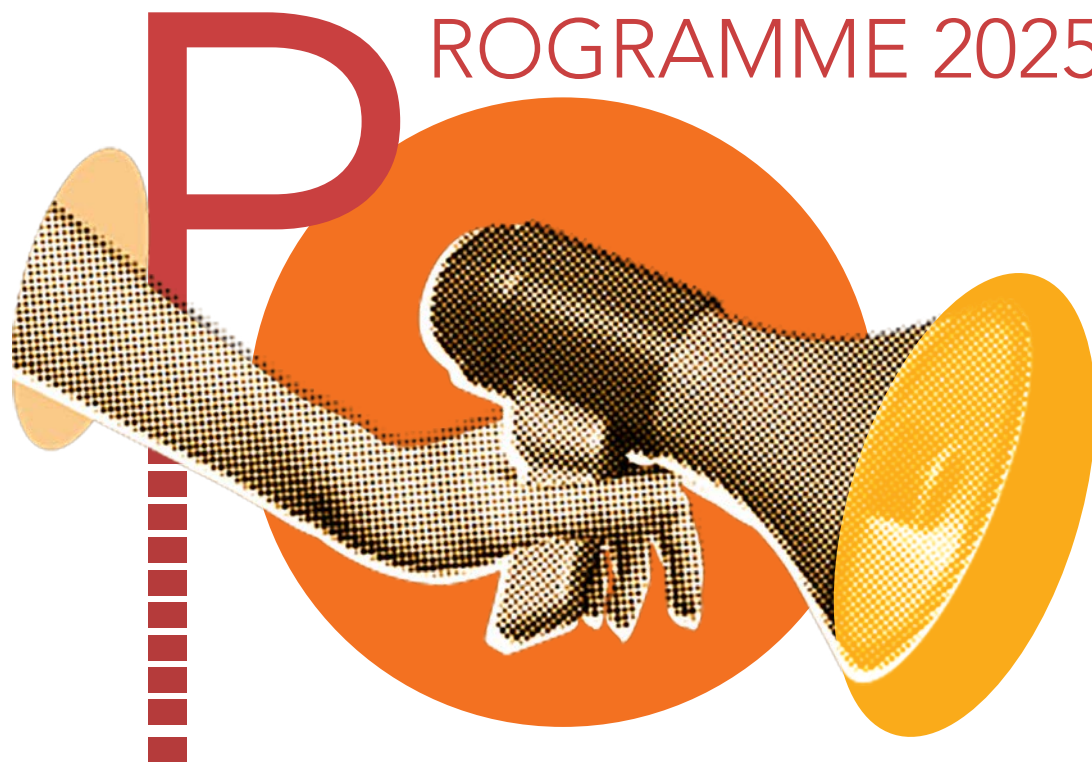
Promouvoir et contribuer au bien-vivre ensemble, favoriser le bien-être du citoyen et sa diversité. Veiller à une gestion durable des finances et des ressources de la commune de Cologny.

Intérêts:

Culture, Manifestations, Finances

**PLANTA, HAUTS-CRÊTS,
FALQUETS, DAVID-MUNIER,
BUCLINES**

PROGRAMME 2025 - 2030



URBANISME, CONSTRUCTIONS ET INFRASTRUCTURES

FAÇONNER UNE COMMUNE AU SERVICE DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

- Développer un café de village authentique pour encourager la convivialité et renforcer le lien social dans la commune.
- Planifier et assurer les besoins fonciers pour le Cologny de nos enfants.
- Promouvoir le développement de résidences et lieux de vie pensés pour nos aînés.
- Encourager l'établissement de jeunes adultes en élargissant l'offre de colocations dans les appartements communaux.

ÉCOLE ET JEUNESSE

RENFORCER LE LIEN COMMUNAL PAR ET POUR NOS JEUNES

- Créer une plateforme qui met en lien les institutions de la petite enfance et les parents.
- Renforcer l'identité communale avec des événements inter-écoles.
- Encourager la participation des enfants aux activités extra-scolaires.
- Sensibiliser les jeunes à une nutrition saine et durable avec des cours dédiés à la Maison Colognote.

MOBILITÉ

RELIER LES QUARTIERS PAR UNE MOBILITÉ INTRA-COMMUNALE FLUIDE

- Assurer le ramassage scolaire et des déplacements fluides grâce à une navette intra-communale.
- Élargir l'offre de transports publics en rejoignant TPG Flex.
- Renforcer la multi-modalité en soutenant toutes les formes de mobilité douce.
- Aménager les chemins communaux pour plus de sécurité pour les piétons et les vélos.

ENVIRONNEMENT

BÂTIR UN COLOGNY DURABLE ET RESPONSABLE

- Accompagner notre commune vers une neutralité carbone d'ici 2040.
- Gérer l'éclairage public de façon cohérente entre besoins environnementaux et sécurité.
- Maintenir l'offre de programmes de soutien pour accompagner la population à réaliser la transition énergétique.
- Permettre et faciliter la réduction des déchets ménagers avec une politique efficace de tri sélectif.
- Créer des îlots de fraîcheur avec arbres, points d'eau et revêtements frais, pour faire face au réchauffement climatique.
- Favoriser au sein de la commune un commerce alimentaire de produits locaux et de saison.



SÉCURITÉ

RENFORCER LA SÉCURITÉ POUR UNE COMMUNE APAISÉE

- Renforcer la sécurité de proximité.
- Sécuriser les trajets vers les crèches, les écoles et les espaces de loisirs.
- Réduire le trafic de transit par la limitation de vitesse.
- Agir pour réduire les nuisances sonores routières et les incivilités.

FINANCES ET ADMINISTRATION
GÉRER EFFICACEMENT POUR SERVIR LES COLOGNOTES

- Baisser les impôts de manière encadrée afin de pérenniser des services communaux de qualité.
- Maintenir une gestion rigoureuse des finances et de l'administration de Cologny.
- Investir aujourd'hui pour le bien des générations présentes et futures.
- Gérer de manière efficace les immeubles et les restaurants de la commune.

CULTURE, SPORT ET SANTÉ
S'ENGAGER POUR UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET EN BONNE SANTÉ

- Proposer des événements culturels et pérenniser les plus appréciés
- Soutenir les talents de la commune au niveau financier et logistique
- Créer un poste de responsable culture et sport
- Définir des plans d'alarme-santé par la mise en place de nouveaux canaux de communication et de relais de proximité.
- Offrir des activités sportives régulières pour tous afin de renforcer le lien social à Cologny.

COHÉSION SOCIALE

FAÇONNER UNE COMMUNE UNIE, SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

- Proposer des logements adaptés offrant un appui social pour que nos aînés vivent et restent dans notre communauté.
- Permettre aux aînés de proposer leurs services dans la collectivité en valorisant leur expérience.
- Encourager les échanges intergénérationnels avec des activités et des moments de partage.
- Accompagner les associations qui œuvrent pour la solidarité et le développement social au sein de la commune.
- Soutenir les initiatives facilitant l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.



ENGAGEMENT HORS PARTIS

AU SERVICE DE TOUS LES COLOGNOTES

L'année dernière, à l'occasion d'un apéritif du « calendrier de l'Avent » des Hors Partis de Cologny, j'ai eu le plaisir de rencontrer une équipe incroyablement motivée, qui consacre une énergie formidable à notre belle commune. Avec les HP, j'ai découvert qu'il est possible de s'engager Hors Partis pris, de s'impliquer dans la politique au sens étymologique du terme: simplement pour la gestion de la communauté et dans l'intérêt de tous, loin de la polarisation qui affecte de plus en plus les démocraties. Jusqu'alors, je n'avais jamais voulu « faire de la politique », mais ils m'ont rapidement convaincu que je pouvais, moi aussi, donner un peu de mon temps et de mon énergie.



NICOLAS DIDISHEIM
Candidat HP au Conseil municipal

E

LECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SCRUTIN PROPORTIONNEL, COMMENT ÇA MARCHE ?

L'élection des conseillères et conseillers municipaux a lieu tous les 5 ans selon le système proportionnel. Dans ce système, on procède à un double comptage, d'abord le nombre de suffrages pour chaque parti et, ensuite, le total de voix pour chaque candidat. Le premier décompte permet de calculer le nombre de sièges du Conseil municipal qui reviennent à chaque parti ou liste. Le deuxième désigne les candidats les mieux placés sur ces listes qui occuperont les sièges gagnés par leur parti ou groupement.

Vu l'importance des suffrages de liste, il faut savoir qu'en utilisant la liste d'un parti, ce parti obtiendra autant de suffrages qu'il y a de sièges à repourvoir, même si l'électeur ou l'électrice biffe certains noms (latoisage). Par contre, si des noms d'une autre liste sont ajoutés (panachage), le parti perd autant de voix que de noms ajoutés.

En utilisant le bulletin officiel neutre, l'électeur ou électrice donnera une voix par candidat au parti de celui-ci. Si, sur le bulletin officiel, le nom d'un parti ou le numéro d'une liste est noté, le bulletin devient une liste de parti et l'on se retrouve dans la situation décrite plus haut.

A Cologny, le conseil municipal se compose de 21 membres. Ce nombre peut varier d'une commune à une autre selon son nombre d'habitants

SI VOUS SOUHAITEZ, LE 23 MARS 2025, QU'IL Y AIT UN MAXIMUM DE SIÈGES HORS PARTIS AU CONSEIL MUNICIPAL: CHOISISSEZ LA LISTE NO 2: HORS PARTIS DE COLOGNY!

E

LECTIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

ÉLECTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF AU SYSTÈME MAJORITAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

L'élection du Conseil administratif, dont le premier tour à lieu simultanément à l'élection de Conseil municipal, est au système majoritaire.

Pour être élu au premier tour, le 23 mars 2025, il faut avoir obtenu le plus de voix, mais au moins à la majorité absolue des bulletins valables, y compris les bulletins blancs.

Si un second tour de scrutin est nécessaire, le 13 avril 2025, il a lieu alors à la majorité relative. Cela signifie que sont élus les personnes candidates ayant obtenu le plus grand nombre de suffrage jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir.

En cas d'égalité, il est procédé à un tirage au sort public par les soins de la chancellerie d'État.

SI VOUS SOUHAITEZ QUE LES HORS PARTIS DE COLOGNY PUISSENT ÊTRE REPRÉSENTÉS PAR DEUX MAGISTRATS À LA MAIRIE DE COLOGNY:

VOTEZ PASCAL HORNING ET ALEXANDRE BODMER, LISTE NO 1.



LE DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS À COLOGNY

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX!

À Genève, même si vous êtes étranger, vous pouvez participer activement à la vie démocratique de votre commune. Une belle opportunité pour contribuer à votre environnement local et faire la différence là où vous vivez. Voici comment ça marche :

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

En tant que résident étranger, vous avez le droit de :

- **Voter** lors des élections et votations communales.
- **Signer** des listes de candidatures pour des élections.
- **Soutenir** des initiatives ou des demandes de référendum dans votre commune.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

Pour profiter de ces droits, vous devez :

1. Être majeur (18 ans et plus).
2. Résider légalement en Suisse depuis au moins 8 ans sans interruption.
3. Être domicilié dans le canton de Genève.

Si vous remplissez ces critères, le matériel de vote arrivera automatiquement chez vous avant chaque scrutin. Pas besoin de vous inscrire !

POURQUOI VOTER DANS VOTRE COMMUNE ?

Votre commune, c'est l'endroit où vous vivez, où vos enfants grandissent, où vous croisez vos amis, vos voisins. Voter, c'est participer à l'amélioration directe de votre quotidien. Que ce soit pour des projets locaux comme des parcs, des écoles ou des initiatives écologiques, votre voix compte !

- Vous pouvez influencer les décisions sur des sujets qui vous concernent directement.

- Vous montrez votre engagement envers la communauté où vous vivez.
- Et surtout, vous contribuez à façonner un futur qui correspond à vos valeurs.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- **Recevez votre matériel de vote :** Tout vous sera envoyé par la poste avant le scrutin.
- **Choisissez votre façon de voter :**
 - Par correspondance : simple et pratique, vous renvoyez votre enveloppe par la Poste ou la déposez à votre mairie.
 - En personne : rendez-vous au bureau de vote avec votre carte de légitimation.

UNE LIMITE À CONNAÎTRE

Ces droits s'appliquent uniquement au niveau communal. Vous ne pouvez pas encore voter au niveau cantonal ou fédéral. Mais au niveau local, c'est déjà une grande étape pour faire bouger les choses !

Alors, prêt à faire entendre votre voix ? Votre vote, c'est votre pouvoir d'agir sur votre quotidien et celui de votre communauté.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur la page officielle du canton de Genève www.ge.ch/voter-geneve/je-suis-etranger



B

AISSE DU CENTIME ADDITIONNEL COMMUNAL

POURQUOI LA PRUDENCE S'IMPOSE

Les mesures visant une baisse d'impôts tant au niveau cantonal que communal sont bienvenues, s'inscrivant dans une logique de compétitivité fiscale, essentielle pour attirer de nouveaux résidents et entreprises. Ceci vise également à augmenter le pouvoir d'achat de la classe moyenne, celle qui paie des impôts sans recevoir aucune aide de l'État. Ainsi l'issue favorable de la votation cantonale du 24 novembre sur la baisse des impôts sur le revenu ne peut que nous réjouir. Devant une pression fiscale élevée toute initiative permettant d'améliorer la compétitivité du canton mérite d'être saluée.

Depuis plusieurs années, notre commune a également entrepris un effort significatif pour alléger la pression fiscale sur ses habitants, avec une baisse de deux points du centime additionnel passant de 29 à 27 centimes.

Cette année, une nouvelle proposition a été faite avec une baisse supplémentaire de deux points du centime additionnel. La commission des finances a soutenu, au préalable, cette baisse car l'idée paraissait séduisante. Toutefois, lorsque le budget a été examiné sur la base des estimations des recettes fiscales communiquées par l'État, une baisse du centime de deux points a suscité inquiétude et inconfort.

UN BUDGET DÉFICITAIRE ET DES ESTIMATIONS INCERTAINES

Le budget de la commune, comme chaque année, est basé sur les estimations des recettes communiquées par l'État. Ces prévisions ont été, certes par le passé, sous-évaluées par rapport aux comptes effectifs. Les résultats bénéficiaires de certaines années ont également été influencés par des éléments extraordinaires tels que la réévaluation des biens immobiliers du patrimoine financier et la dissolution de provisions ce qui a permis à la commune d'afficher des résultats plus favorables que ceux initialement estimés.

Selon les chiffres communiqués en 2024 par l'État, le budget est déficitaire de 11 millions avec une baisse du centime de deux points, en passant de 27 à 25 centimes. Pour avoir un budget équilibré, les recettes de l'État ont donc été réévaluées de 11 millions.

LA TENTATION D'UNE APPROCHE OPPORTUNISTE

En réévaluant ainsi les recettes, la commune crée un précédent. Faire correspondre les recettes et les dépenses par un jeu d'équilibriste n'est pas sans risque. Ce précédent pourrait établir une pratique selon laquelle les recettes de

l'État sont ajustées chaque année en fonction des besoins ou des désirs politiques du moment. Une telle pratique pourrait nuire à la crédibilité des projections budgétaires et à la stabilité financière à long terme de la commune. Or, une gestion saine des finances publiques ne doit pas reposer sur des ajustements opportunistes, mais sur une évaluation rigoureuse et objective de la situation.

Bien sûr, il existe une possibilité que cette réévaluation des recettes soit justifiée par l'arrivée de nouveaux contribuables, attirés par la baisse du centime additionnel. Mais il s'agit là d'une hypothèse et la commune ne possède pas de «boule de cristal» pour prédire avec certitude l'impact de cette baisse fiscale sur l'évolution des recettes. Et même dans un scénario optimiste, il serait imprudent de fonder une politique fiscale sur des prévisions incertaines.

LA PRUDENCE, GAGE DE PÉRENNITÉ

La commune dispose certes de liquidités suffisantes pour faire face à un déficit ponctuel. Cependant, la prudence financière doit primer. La thésaurisation – comprendre l'accumulation de réserves financières – est souvent perçue comme une dérive excessive. Toutefois, ces réserves offrent une certaine sécurité et permettent de saisir des opportunités futures, qu'elles soient liées à des investissements ou à des crises économiques imprévues. La richesse d'une commune ne doit pas être utilisée comme un prétexte pour prendre des risques financiers.

VERS UNE GESTION RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

Bien que la baisse du centime additionnel puisse avoir des avantages à court terme, notamment en termes d'attractivité fiscale, il est essentiel de considérer les risques à long terme. Une politique fiscale doit avant tout s'inscrire dans une démarche de prudence et de transparence. Réévaluer les recettes de l'État pour justifier une nouvelle baisse fiscale pourrait donner l'impression d'une gestion opportuniste, peu favorable à la pérennité des finances communales. La priorité doit donc être donnée à une gestion rigoureuse et responsable, pour une baisse du centime additionnel pérenne et durable sur la base d'un budget reflétant une image réelle.



WANDA SALÈS ROZMUSKI
Conseillère municipale
Candidate HP au Conseil municipal



STRATÉGIE FONCIÈRE À COLOGNY

S'INSPIRER DES LEÇONS DU PASSÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Alors que nous nous réjouissons de l'avenir de la parcelle des Fours, nous ne pouvons ignorer les regrets concernant certaines occasions manquées par Cologny de préserver son patrimoine immobilier. Il est en effet reconnu qu'une stratégie foncière active est un levier essentiel pour contribuer au développement harmonieux et durable d'une commune. Cela permet à celle-ci d'accomplir sa mission de service public, en développant ses infrastructures et équipements, tout en répondant à sa mission de projet général, qui vise à satisfaire les besoins, présents et futurs, en matière de logements et d'espaces publics.

En juin 2021, le Conseil municipal a décidé de renoncer à exercer son droit de préemption pour l'acquisition du domaine Boissier, qui abrite actuellement l'école Notre-Dame du Lac. Malgré l'importance de ce site et les projets communaux potentiels qui auraient pu y voir le jour, la majorité PLR a choisi de s'imposer sans débat, rejetant ainsi la préemption. Face à ce dogmatisme, les membres Hors Partis, alliés pour la circonstance au Conseiller municipal Les Verts, n'ont pas réussi à préserver ce domaine, l'un des plus anciens et majestueux de Cologny, de toute

spéculation immobilière et à le mettre à disposition des habitants de la commune.

Faute d'une stratégie foncière claire, l'idéologie du PLR nous a fait passer à côté d'un des rares biens immobiliers encore disponibles sur la commune, qui aurait permis la réalisation de projets de développement tout en valorisant ce patrimoine historique bâti et paysager.

Autre opportunité manquée, le rachat de la maison emblématique de la commune, sise au 1 place Pierre-Gautier, mise en vente en 2023. Cette maison étroite, du XVIII^e siècle, aux chaînages en molasse verte, encadre avec l'Auberge communale et le Temple une magnifique esplanade dominant le lac. Elle compose un ensemble cohérent du patrimoine architectural communal. Le café populaire, 4,5,6 Cueillir des Cerises, maintenant fermé, y accueillait chaleureusement ses habitués comme les

visiteurs de passage. Son rachat aurait non seulement assuré le maintien de ce lieu de vie, si précieux pour les habitants, mais aussi permis de réaménager la place en une esplanade végétalisée. Tout cela, en harmonie avec le Lion d'Or et ses annexes déjà propriétés de la commune donnant sur une des plus belles vues de Genève et sa Rade.

Nous ne pouvons dès lors que saluer nos anciens Conseillers municipaux, qui ont eu, il y a plus de 50 ans, une clairvoyance lors de l'acquisition du Manoir avec l'ambition d'enrichir et préserver notre patrimoine immobilier. Cette belle demeure, anciennement propriété de la famille Chauvet-Ador, n'eut pas beaucoup à attendre pour trouver son utilité publique. Elle joua tout d'abord le rôle de jardin d'enfants pour finalement accueillir, dès 1992, le Centre Culturel. Les hectares du domaine ont permis également de réaliser la création d'une école, son extension actuelle, ainsi que des logements et des commerces, donnant ainsi naissance à la place du Manoir.

Une même constatation peut être faite avec la maison Chesner qui, grâce à son achat en 1985, permet d'héberger aujourd'hui les activités du Club des Aînés ou offrir à toute la population un lieu de cours de musique, de danse et de théâtre en ouvrant ses portes au Conservatoire populaire. Actuellement ce site revêt une importance capitale pour la stratégie de développement urbanistique future du centre de Cologny, un projet auquel la commission de l'urbanisme consacre de nombreux efforts.

Convaincus qu'une pénurie foncière constituerait un obstacle majeur à tout projet de développement futur pour la commune, les membres des Hors Partis de Cologny s'engagent à soutenir une stratégie foncière anticipative, visant à saisir toutes les opportunités d'acquisitions immobilières ciblées et de qualité. Ceci permettrait une meilleure maîtrise de l'urbanisation de la commune, tout en préservant notre patrimoine et garantirait un développement harmonieux, répondant aux besoins futurs de sa population.

LE GOUPE HORS PARTIS DE COLOGNY



LE CRÈVE-CŒUR

UN JOYAU PATRIMONIAL À PRÉSERVER

À Genève, au début du XX^e siècle, l'accès à la culture restait, pour l'essentiel, l'apanage des élites, fréquentant le Grand Théâtre ou le Victoria Hall. À contre-courant de cette tendance, à la fin des années cinquante, Raymonde Gampert, née Naville, eu l'idée de créer un théâtre à Cologny.

À quelques pas de la villa Diodati, de Marie Shelley et Frankenstein, la maison familiale des Naville, située au lieu-dit du «Petit Crève-Cœur», semblait être l'emplacement idéal. Cette ancienne maison de vigneron, transformée au XVIII^e siècle en maison de maîtres, offrait un cadre chargé d'histoire. Le vieux pressoir, où le jardinier du domaine

«Crève-Cœur» suscitait la curiosité mais ne remplissait pas toujours sa salle. La concurrence mondaine de la ville était trop forte», ajoute Madame Strasser.

Toutefois, le plus grand des petits théâtres s'est progressivement professionnalisé sous l'impulsion de Bénédicte Gampert, fille de Raymonde, secondé par son épouse Anne Vaucher. Le «Théâtre du Crève-Cœur», qui n'était plus «petit», devint une véritable institution culturelle dans la commune.

En 2014, Aline Gampert, troisième génération de cette famille de passionnés, prit la direction du «Crève-Cœur» pour lui donner ses lettres de noblesse actuelles. Par une programmation subtile, Madame Gampert met en lumière le savoir-faire romand privilégiant autant que possible des créations inédites qui touchent, surprennent, interpellent, sans jamais laisser indifférent. Aujourd'hui c'est tout Genève qui se presse à Cologny, pour assister à des spectacles au «Crève-Cœur».

«Nous devons être fiers et reconnaissants de cette formidable offre théâtrale» fait remarquer Françoise Demole, personnalité colognote, qui fut, notamment, présidente de l'Orchestre de la Suisse Romande. «Le «Crève-Cœur», l'un des plus anciens théâtres de Genève, est un joyau patrimonial de Cologny, tant par le lieu qu'il occupe, l'ancienneté de ses murs que par l'histoire qu'il représente. Il est de notre devoir de le préserver». Madame Demole, qui connaît bien la fragilité de nos institutions artistiques, conclut «Il faut pouvoir assurer la pérennité de ce lieu de culture, cet espace unique de rencontre, de partage et d'échange. C'est le devoir de notre collectivité, pour que le "Petit Crève-Cœur" ne se transforme pas en gros crève-cœur».



ALEXANDRE BODMER
Conseiller municipal
Candidat HP au Conseil
administratif



Maison Naville-Gampert
chemin de Ruth, entre
1890 et 1900

conservait cardons et endives, fût, à force de volonté et de convictions, transformé et aménagé. C'est ainsi que, par une soirée enneigée de février 1959, le théâtre ouvrit ses portes, pour la première fois, avec la pièce «Noël sur la place» d'Henri Ghéon.

«Ce fût le début d'une extraordinaire aventure» se souvient Janine Strasser, ancienne conseillère municipale de Cologny. «Raymonde a ébranlé l'ancien ordre culturel et a amené une folie intelligente dans notre commune. Elle a réussi à rassembler autour d'elle des passionnés, souvent des habitants du village, comme Antoinette et Edgar Binggeli ou Robert Rudin, l'instituteur de l'école. Ce théâtre du "Petit

A MAISON COLOGNOTE

**NOUS L'AVONS RÊVÉE, NOUS L'AVONS
PROJETÉE, NOUS EN PROFITERONS
PROCHAINEMENT**



Voilà dix ans que le parc des Fours anime de riches discussions et suscite de nombreuses interrogations ou doutes quant à son utilité et son exploitation. Cette diversité dans les débats et les attentes est intimement liée à la richesse d'une parcelle qui constitue un trésor pour les communiens. Véritable îlot de bien-être pour les habitants, situé au cœur du village de Cologny, cet espace n'était pourtant pas exploité à sa juste valeur jusqu'à ce qu'il devienne le pilier de la campagne électorale des HP en 2020, aux côtés de la Maison Colognote. Depuis lors, le parc des Fours opère progressivement sa mutation.

En effet, depuis quatre ans, la population peut s'y balader, rêver, flâner et profiter d'un chemin sécurisé pour les enfants qui se rendent à l'école du Manoir depuis les quartiers sud de la commune. Un potager communal a été créé avec 90 parchets. Il est géré par la nouvelle association «Le Potager de Cologny».

Un concours d'architecture, remporté par Farra Zoumboulakis & associés, architectes urbaniste SA, en décembre 2023, a par ailleurs permis de valider et de favoriser le développement de l'espace en répondant aux besoins des habitants. La Maison Colognote offrira ainsi un espace d'activités diverses et multigénérationnelles, tandis que son annexe, la ferme, accueillera une crèche. Un nouveau bâtiment sera construit au sud-ouest du terrain pour accueillir dignement nos enfants en dehors du temps scolaire, tandis que l'ancienne serre et le jardin potager, divisé en parcelles, seront conservés et même valorisés avec un espace repositionné pour en favoriser l'usage.

Réservoir de la petite faune, de ruches et d'arbres centenaires, ce parc constituera un magnifique atelier pédago-

gique à ciel ouvert. Idéal également pour des activités sportives adaptées aux grands comme aux petits, tout en respectant le site, l'espace vert pourrait être enrichi de structures légères accessibles à tous (exercices d'équilibre, d'adresse, de souplesse, etc.).

Vous l'aurez compris, le parc des Fours représente bien plus qu'une simple zone de verdure. Il valorise notre centre communal en réunissant des lieux de vie et d'échanges intergénérationnels, si chers à notre commune.

Grâce au processus visionnaire de revalorisation et de réhabilitation initié par nos anciens conseillers municipaux lors de l'achat de cette précieuse parcelle, sa pérennité et sa richesse sont désormais assurées.

Nous ne pouvons que les remercier et inviter les prochains élus à s'inspirer de leur travail pour le bien des Colognotes.



JÉRÔME MÉTRAL
Conseiller municipal
Candidat HP au Conseil municipal



ISABELLE GANZ
Candidate HP au Conseil municipal



SARAH MEYLAN FAVRE
Conseillère municipale HP 2011-2024



Vue artistique du projet architectural @ Farra Zoumboulakis & associés, architectes urbaniste SA

N

NUISANCES SONORES ROUTIÈRES ET INCIVILITÉS

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UNE COMMUNE PLUS SÉRÈNE

Dans notre édition du printemps 2024, nous évoquons les mesures prévues pour mettre fin au stationnement non autorisé le long du quai de Cologny, entre le Yacht Club de Genève et le carrefour du Nant d'Argent. Ces promesses sont désormais concrètes: en juin, le canton et la commune ont réalisé un certain nombre d'aménagements, redonnant cet espace aux promeneurs et aux sportifs. Dans la foulée, des poteaux flexibles ont également été installés sur plusieurs chemins adjacents afin d'empêcher le stationnement sauvage en période estivale.

Gageons que les plots en béton, dont l'esthétique contraste quelque peu avec l'une des plus belles vues de la Rade, ne sont que provisoires. Il n'en demeure pas moins que ces actions, fruits d'années d'efforts de la commune et des Hors Partis du Coteau et de la Belotte, ont significativement réduit les nuisances sonores, notamment nocturnes, causées par des rodéos urbains. Forts de ce joli résultat, nous allons poursuivre notre bataille dans les années à venir.

En effet, les nuisances sonores, notamment routières, sont depuis quelques années une véritable préoccupation de santé publique. La «Stratégie Bruit 2030» adoptée par le Canton de Genève vient renforcer nos ambitions. Citons en exemple le projet-pilote de radars antibruit qui ciblent les comportements excessifs, ou la mise en place de sanctions spécifiques adoptées par le Conseil Fédéral. Les revêtements phonoabsorbants, la réduction des limites de vitesse ou encore les campagnes de sensibilisation font également partie des moyens à disposition de la commune pour combattre le bruit routier.

Paradoxalement, nous parlons ici de mesures de large portée alors même que les nuisances les plus critiques sont souvent le fruit d'incivilités répétées par une minorité d'individus. Il semble alors légitime de s'interroger quant aux possibilités de se concentrer sur ces quelques cas. Dans ce sens, la mise en place d'actions ciblées sera à l'étude dès l'année prochaine.

Il reste à ajouter que d'autres batailles de même nature sont encore à mener, notamment contre

les nuisances routières ailleurs dans la commune et contre les incivilités au bord du lac.

En somme, on retiendra que la volonté citoyenne, associée au plan d'action du canton et aux moyens techniques à disposition, fera de la lutte contre le bruit routier et les incivilités un point fort de la prochaine législature. Avec, à la clé, une amélioration de la qualité de vie des Colognotes sur l'ensemble du territoire de la commune.



GEORGE ARENDRUP
Conseiller municipal
Candidat HP au Conseil municipal



LUC MUNIER
Conseiller municipal HP



CÉDRIC HENTSCH
Candidat HP au Conseil municipal





RÉATION D'UN SERVICE SOCIAL À COLOGNY

UNE AIDE PROCHE ET ACCESSIBLE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la nouvelle Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) demande aux communes de définir leurs modalités d'organisation et de désigner, à tout le moins, une personne responsable de certaines tâches, diplômée en travail social ou disposant d'une expérience équivalente.

La loi met en avant la nécessité de travailler en réseau, impliquant notamment la collaboration de l'Hospice général avec les communes genevoises, par la signature d'une convention de collaboration. Cette collaboration vise à :

- Faciliter l'accès aux prestations d'aide sociale ;
- Renforcer la détection précoce ;
- Réduire le phénomène du non-recours.

Les prestations, toujours en collaboration avec l'Hospice général, s'inscrivent dans plusieurs axes, notamment :

- **L'insertion sociale ou professionnelle** : mener des actions permettant l'insertion sociale ou professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale, par exemple en encourageant la participation des usagers aux événements communaux.
- **L'orientation** : mettre en place des permanences sociales sur le territoire communal.
- **Le conseil** : proposer un appui pour comprendre un courrier officiel.
- **Un soutien administratif** : fournir un accompagnement individualisé ou organiser des ateliers collectifs pour aider à remplir des documents tels qu'une demande de logement, de bourse d'étude, de prestations complémentaires ou une déclaration fiscale.

Depuis janvier 2025, ce service social est disponible à Coligny, sous la responsabilité de Madame Elena Legoratto-Habib, active au sein du service administratif de la Mairie de Coligny depuis 38 ans. L'organisation de ce service est en cours de mise en place, et tous les détails pour en bénéficier seront précisés sur le site de la commune au fur et à mesure de leur développement.



PASCAL HORNUNG

Maire

Candidat HP au Conseil administratif



BIBLIOTHÈQUE DE COGNY

DES NOUVEAUTÉS POUR PETITS ET GRANDS

L'équipe de bénévoles en charge de la bibliothèque, situé au rez de chaussée du Centre Culturel du Manoir, continue de développer ses activités afin de susciter l'envie de lire et enrichit son offre pour des publics de tous âges.

Pendant plusieurs décennies, la bibliothèque s'adressait uniquement aux adultes, mais depuis deux ans, l'équipe acquiert également des livres et des albums pour les tout-petits et les enfants jusqu'à 10 ans.

Et quid des plus grands? Ils ne sont pas oubliés! Une section jeunesse est en création et verra le jour dans le courant du premier trimestre 2025. Pour constituer rapidement une collection variée et de qualité (BD, mangas, romans, littérature fantastique, documentaires, etc.), vous pouvez y contribuer en déposant à la bibliothèque des livres en bon état que vous souhaitez donner.



Et finalement, pour les adultes, des ateliers d'écriture sont organisés depuis le mois de janvier 2025, sur inscription.

Bibliothèque, place du Manoir 4, au rez-de chaussée :

- **Lundi: 16h à 18h**
- **Mercredi: 16h à 18h**
- **Samedi: 10h à 12h**

Fermé pendant les vacances scolaires

E-mail: bibliotheque@cogny.ch

Tél: 022 736 32 30



ISABELLE GANZ
Candidate HP au Conseil municipal



CRISTIANA JUGE
Membre HP
Ancienne Conseillère administrative
2011-2020





AFFAIRE TOURNERÊVE

20 ANS D'ENGAGEMENT POUR UNE AGRICULTURE LOCALE ET DURABLE DE QUALITÉ

TourneRêve est une association créée par des productrices et producteurs solidement ancrés dans la région Arve-et-Lac du canton de Genève. Officiellement nommé « L'Affaire TourneRêve », car le rêve est de jeter un pont entre citoyens des villes et citoyens des campagnes. Ce projet propose un contrat pour la livraison, deux fois par an, d'une soixantaine de produits issus du terroir genevois: farines, huiles, pommes de terre, pommes, jus de fruits, ainsi que d'autres produits frais ou de garde. Grâce à cet engagement mutuel, TourneRêve valorise la biodiversité et renforce les liens de proximité entre production et consommation. Il met concrètement en pratique les principes de la souveraineté alimentaire, en s'affranchissant des lois du marché.

Au printemps 2024, TourneRêve a organisé quatre « petites » distributions dans l'agglomération genevoise (Pont-Rouge, Mottattom, la Ferme de Budé et Plan-les-Ouates), touchant près de 400 clients. Cette initiative a rencontré un franc succès.

À l'automne 2024, comme chaque année depuis vingt ans, TourneRêve a également mené ses quatre grandes distributions à travers le canton, attirant près de 1100 clients. Ces événements se sont déroulés à Meinier (Ferme de la Touvière), Meyrin (Les Vergers), Mottattom et Plan-les-Ouates (La Julienne).

Le saviez-vous ? L'ensemble des terres agricoles colognotes en exploitation fait partie de l'Affaire TourneRêve, depuis 2008, pour notamment le blé, l'épeautre ou le jus de raisin, par le biais du Domaine de la Vigne Blanche.



Pour en savoir plus: tourneveve.ch



PASCAL DE FELICE
Candidat HP au Conseil municipal





VOTING RIGHTS FOR FOREIGNERS IN GENEVA

Even as a foreign resident, you can actively participate in your municipality's democratic life in Geneva. Here's how:

What can you do?

You can:

- Vote in municipal elections and referendums.
- Sign candidacy lists.
- Support initiatives or referendum requests.

Who is eligible?

You must:

1. Be 18 years or older.
2. Have legally lived in Switzerland for 8 uninterrupted years.
3. Be domiciled in the canton of Geneva.

If eligible, you'll automatically receive voting materials by mail before each vote.

Why vote?

Voting lets you:

- Influence local decisions (parks, schools, eco-projects, etc.).
- Show your commitment to your community.
- Shape a future aligned with your values.

How to vote?

1. Receive your voting materials by mail.
2. Choose:
 - By mail: Send back your envelope or drop it off at your town hall.
 - In person: Vote at the polling station with your voting card.

Limitations

These rights apply only at the municipal level, not at cantonal or federal levels. Ready to make a difference? Your vote shapes your community! More info: www.ge.ch/voter-geneve/je-suis-etranger

LinkedIn facebook



Instagram Site Web



DIREITO DE VOTO PARA ESTRANGEIROS EM GENEBRA

Mesmo como residente estrangeiro, você pode participar da vida democrática de sua comuna em Genebra. Veja como:

O que você pode fazer?

Você pode:

- Votar em eleições e referendos municipais.
- Assinar listas de candidaturas.
- Apoiar iniciativas ou pedidos de referendo.

Quem é elegível?

Você deve:

1. Ter 18 anos ou mais.
2. Residir legalmente na Suíça por 8 anos consecutivos.
3. Ter domicílio no cantão de Genebra.

Se for elegível, você receberá automaticamente o material de votação por correio antes de cada votação.

Por que votar?

Votar permite que você:

- Influencie decisões locais (parques, escolas, projetos ecológicos, etc.).
- Mostre seu compromisso com sua comunidade.
- Ajude a construir um futuro alinhado aos seus valores. 🗳️

Como votar?

1. Receba o material de votação pelo correio.
2. Escolha:
 - Por correio: Envie de volta o envelope ou entregue na prefeitura.
 - Presencialmente: Vote no local de votação com sua carta de votação.

Limitações

Esses direitos se aplicam apenas ao nível municipal, não ao cantonal ou federal. Pronto para fazer a diferença? Seu voto molda sua comunidade! Mais informações: www.ge.ch/voter-geneve/je-suis-etranger



ПРАВО ГОЛОСА ДЛЯ ИНОСТРАНЦЕВ В ЖЕНЕВЕ

Даже как иностранный житель вы можете участвовать в демократической жизни своей коммуны в Женеве. Вот как это работает:

Что вы можете делать?

Вы можете:

- Голосовать на муниципальных выборах и референдумах.
- Подписывать списки кандидатов.
- Поддерживать инициативы или запросы на проведение референдума.

Кто имеет право?

Вы должны:

1. Быть старше 18 лет.
2. Проживать в Швейцарии на законных основаниях не менее 8 лет подряд.
3. Быть зарегистрированным в кантоне Женева.

Если вы соответствуете требованиям, материалы для голосования автоматически отправят вам по почте перед каждым голосованием.

Почему голосовать?

Голосование позволяет:

- Влиять на местные решения (парки, школы, экологические проекты и т.д.).
- Показывать свою вовлеченность в жизнь сообщества.
- Формировать будущее, соответствующее вашим ценностям.

Как голосовать?

1. Получите материалы для голосования по почте.
2. Выберите способ:
 - По почте: Отправьте конверт обратно или сдайте его в мэрию.
 - Лично: Проголосуйте на избирательном участке с вашей картой для голосования.

Ограничения

Эти права применяются только на муниципальном уровне, не на кантональном или федеральном.

Готовы внести свой вклад?

Ваш голос формирует ваше сообщество!

Дополнительная информация:

www.ge.ch/voter-geneve/je-suis-etranger



DERECHO A VOTAR PARA EXTRANJEROS EN GINEBRA

Como residente extranjero, puedes participar activamente en la vida democrática de tu municipio en Ginebra. Así funciona:

¿Qué puedes hacer?

Puedes:

- Votar en elecciones y referendums municipales.
- Firmar listas de candidaturas.
- Apoyar iniciativas o solicitudes de referéndum.

¿Quién puede votar?

Debes:

1. Tener 18 años o más.
2. Haber residido legalmente en Suiza por 8 años consecutivos.
3. Estar domiciliado en el cantón de Ginebra.

Si cumples los requisitos, recibirás automáticamente el material de votación por correo antes de cada votación.

¿Por qué votar?

Votar te permite:

- Influir en decisiones locales (parques, escuelas, proyectos ecológicos, etc.).
- Mostrar tu compromiso con tu comunidad.
- Contribuir a un futuro alineado con tus valores.

¿Cómo votar?

1. Recibe tu material de votación por correo.
2. Elige:
 - Por correo: Envía el sobre o deposítalo en tu ayuntamiento.
 - En persona: Vota en el centro de votación con tu tarjeta electoral.

Limitaciones

Estos derechos se aplican solo a nivel municipal, no cantonal ni federal.

¿Listo para marcar la diferencia? ¡Tu voto da forma a tu comunidad!

Más información: www.ge.ch/voter-geneve/je-suis-etranger